

TROISIÈME SESSION ORDINAIRE

QUATRIÈME
SÉANCE PUBLIQUE

*tenue au Palais de la Paix, La Haye,
le 26 juin 1923, à 10 h. 30,
sous la présidence de M. Loder, Président.¹⁾*

Présents :

MM. LODER, *Président*,
WEISS, *Vice-Président*,
Lord FINLAY,
MM. NYHOLM,
MOORE,
DE BUSTAMANTE,
ALTAMIRA,
ODA,
ANZILOTTI,
HUBER,
WANG,

M. HAMMARSKJÖLD, *Greffier de la Cour.*

Avis consultatif concernant la Carélie orientale.

Le PRÉSIDENT invite l'agent du Gouvernement finlandais, M. Rafaël Erich, à continuer l'exposé qu'il avait commencé lors de l'audience du 22 juin.

M. RAFAËL ERICH fait l'exposé reproduit à l'annexe 22. ²⁾

Le PRÉSIDENT annonce que l'avis de la Cour sera rendu en audience publique à une date qui sera communiquée ultérieurement.

La séance est levée à 11 h. 30.

Le Président de la Cour :
(Signé) LODER.

Le Greffier de la Cour :
(Signé) Å. HAMMARSKJÖLD.

1) Dixième séance de la Cour.

2) Voir deuxième Partie, n^o 22, pp. 122.

THIRD SESSION
FOURTH
PUBLIC SITTING

*held at the Peace Palace, The Hague,
on June 26th, 1923, at 10.30 a.m.,
the President, M. Loder, presiding.⁽¹⁾*

Present :

MM. LODER, *President*,
WEISS, *Vice-President*,

Lord FINLAY,

MM. NYHOLM,
MOORE,
DE BUSTAMANTE,
ALTAMIRA,
ODA,
ANZILOTTI,
HUBER,
WANG,

M. HAMMARSKJÖLD, *Registrar of the Court*.

Advisory Opinion concerning Eastern Carelia.

The PRESIDENT requested the representative of the Finnish Government to continue the statement which he had begun at the sitting held on June 22nd.

M. RAFAËL ERICH made the statement reproduced as Annex 22. ⁽²⁾

The PRESIDENT stated that the opinion of the Court would be given at a public sitting, the date of which would be announced subsequently.

The Court rose at 11.30 a. m.

(Signed) LODER,
President.

(Signed) Å HAMMARSKJÖLD,
Registrar.

(1) Tenth meeting of the Court.

(2) See Part II, No. 22, pp. 129.